il faut espérer que les évènements financiers qui ont marqué la fin de l'année ne viendront pas compromettre ces premiers symptômes d'un retour à un état plus normal.

Comparé au nombre des maisons de commerce, le nombre des faillites fait ressortir depuis 1879 les rapports suivants :

| ANNÉES | Nombre des maisons de commerce | Nombre des faillites | Proport. 0/0 des faillites |
|---|---|---|---|
| 1895. . . . | 1.054.000 | 13.013 | 1.23 |
| 1894. . . . | 1.047.000 | 12.721 | 1.21 |
| 1893. . . . | 1.050.000 | 15.560 | 1.50 |
| 1892. . . . | 1.035.000 | 10.270 | 1 00 |
| 1891. . . . | 1.010.000 | 12.354 | 1.22 |
| 1890. . . . | 989 000 | 10.673 | 1.07 |
| 1889. . . . | 978.000 | 11.719 | 1.20 |
| 1888. . . . | 955.000 | 10 587 | 1.10 |
| 1887. . . . | 933 000 | 9.740 | 1.04 |
| 1886. . . . | 920.000 | 10.568 | 1.15 |
| 1885. . . . | 890.000 | 11 116 | 1.25 |
| 1884. . . . | 875 000 | 11.600 | 1.32 |
| 1883. . . . | 855.000 | 12.299 | 1.20 |
| 1882. . . . | 820.000 | 7.635 | 0.93 |
| 1881. . . . | 780 000 | 5.929 | 0.76 |
| 1880. . . . | 633 000 | 4.350 | 0.60 |
| 1879. . . . | 703.000 | 6.632 | 0.94 |

Ce tableau nous apprend que le nombre des maisons de commerce enregistrées aux Etats-Unis continue, malgré tout, à s'accroître. E. T

# NOUVELLES DU JOUR

### La lettre du Pape au Président de la République

Paris, 15 janvier. — Le *Gaulois* de demain confirme que dans sa lettre annoncée au Président de la République, Léon XIII se plaindrait de la situation faite aux Congrégations par les lois fiscales actuelles et aussi par des difficultés que rencontre le Saint-Siège dans ses négociations relatives à la nomination des nouveaux archevêques et évêques.

### Notre ambassadeur près le Vatican

Paris, 15 janvier. — Le *Figaro* croit savoir qu'entre autres dispositions du prochain mouvement diplomatique, le comte de Béhaine quittera l'ambassade auprès du Saint-Siège et sera remplacé par un diplomate de carrière.

Le comte de Béhaine, qui est le plus âgé de nos ambassadeurs, est à Paris depuis quelques jours. Il a été reçu, dès son arrivée, par le ministre des affaires étrangères.

### Nos amiraux

Paris, 15 janvier. — La *Petite République* dément le bruit que le contre-amiral Bienaimé, retour de Madagascar, serait nommé directeur du personnel.

Cette information, dit-elle, n'est pas plus exacte que le bruit, d'après lequel le vice-amiral Humann, dont M. Lockroy s'est séparé, serait nommé inspecteur général ; la première vacance dans le comité d'inspection, revient à l'amiral Besnard.

### L'état de santé de M Floquet

Paris, 15 janvier. — Atteint subitement d'une congestion pulmonaire, M. Floquet est dans un état fort grave.

Nous sommes allés prendre de ses nouvelles tout à l'heure, sa famille ne cache pas ses inquiétudes.

Paris, 15 janvier. — Nous avons fait prendre, ce soir, des nouvelles de la santé de M. Floquet; son indisposition suit une marche normale, et jusqu'à maintenant ne cause aucune inquiétude à ses amis.

Paris, 16 janvier. — L'amélioration qui s'est manifestée dans l'état de M. Floquet se maintenait à minuit et demi.

### Mort du général L'Hériller

Paris, 15 janvier. — Le général L'Hériller, grand officier de la Légion d'honneur, est mort dans sa 80e année, en son domicile rue de la Terrasse.

Combattant de toutes les guerres du second Empire, le général l'Hériller avait les médailles de Crimée, d'Italie et du Mexique. Ses obsèques se feront vendredi, en l'église St-François de Sales.

### La signature du traité relatif au Siam

Bruxelles, 15 janvier. — L'*Indépendance Belge* publie ce soir le télégramme suivant que nous ne donnons que sous les plus expresses réserves :

« Londres, 15 janvier. — Comme je vous l'ai télégraphié, le traité relatif au Siam doit être signé d'un moment à l'autre par M. le baron de Courcel et Lord Salisbury. Il stipule que la rive gauche du Mékong forme la frontière entre la Birmanie et le Tonkin et que Muong-Sin reste à la France.

» Le Siam est partagé en 3 zones, celles de Mékong qui passe sous l'influence de la France, celle de la Ménane, la vallée de ce fleuve qui reste au Siam, celle de la péninsule malaise qui passe sous l'influence anglaise. Les deux puissances s'engagent à ne pas intervenir militairement dans la vallée de la Ménane qui restera indépendante sous l'administration. »

### Arrestation d'un espion en Italie

Paris, 15 janvier.— L'*Agence nationale* reçoit de Turin une dépêche annonçant l'arrestation à Coni d'un Russe, nommé Olzehows, accusé d'avoir fait de l'espionnage pour le compte du gouvernement français. Ce Russe aurait eu pour complice un haut fonctionnaire des chemins de fer italiens.

### L'emprunt du Tonkin

Paris, 15 janvier. — Le rapport de M. Krantz sur l'emprunt du Tonkin sera déposé demain. D'accord avec le gouvernement, la Commission du budget demandera que la discussion soit fixée à mardi prochain.

M. Krantz conclut à ce que l'emprunt soit émis en un type nouveau 2 1/2 0/0 ou 2,75, à un taux qui ne pourra dépasser 3,25 0/0. Il sera garanti par l'Etat français et gagé sur les revenus du Tonkin. Dans sa conclusion le rapporteur réclame un contrôle vigilant pour prévenir le retour des abus dont les finances du Tonkin ont, jusqu'à présent souffert.

### La destination de l'escadre volante anglaise

Paris, 15 janvier. — S'il faut en croire une version qui rencontre une certaine créance, dit le *Soleil* de demain, la destination de l'escadre volante anglaise qui prend la mer aujourd'hui, serait bien plutôt les Dardanelles que la baie de Delagoa.

A vrai dire, le bruit gagne du terrain, que la fameuse dépêche de l'empereur allemand au président Krüger ne suffisait pas seule pour expliquer les formidables préparatifs qui sont en cours d'exécution.

La raison d'être de ces préparatifs est le point de départ d'une politique nouvelle qui consisterait à mettre fin aux horreurs perpétrées sur les Arméniens. Les dernières rumeurs sembleraient faire présager une occupation des provinces troublées par les troupes russes, tandis que les escadres combinées de la France et de l'Angleterre seraient une démonstration devant Constantinople.

### Catholiques Chaldéens massacrés

Vienne, 15 janvier. — Au sujet des derniers troubles de Diarbékir, vingt catholiques Chaldéens ont été tués : les Chaldéens des Vilayets se sont enfuis dans la ville en criant famine devant l'église. 1500 maisons ont été pillées, autant de boutiques ont été brûlées.

Les autorités locales ne secourent pas les victimes et confisquent les sommes envoyées de la capitale. L'agitation augmente en Albanie.

### La comptabilité des Fabriques

Paris, 15 janvier. — La Cour des comptes vient de tenir son audience trimestrielle sous la présidence de M. Boulanger, premier président.

Le procureur général Renaud a fait l'exposé des travaux de la Cour. Il a dit notamment :

« La production des comptes de fabrique, conseils presbytéraux et consistoires, s'effectue, je le constate avec regret, trop lentement malgré les circulaires de l'administration des cultes et nos réclamations personnelles, celles-ci forcément limitées tant que nous ne connaissons pas le cadre de nos nouveaux justiciables.

» Au moment actuel, la cour n'est encore saisie que de 159 comptes de cette catégorie, dont 144 de fabriques, 4 de conseils presbytéraux, 7 de consistoires et 4 de syndicats de pompes funèbres. »

### La loi du cadenas
### Délégation chez le Président du Conseil

Paris, 15 janvier. — M. Bourgeois a reçu des délégués des chambres syndicales de Paris qui lui ont exposé les dangers que le projet dit du cadenas pourrait, selon eux, présenter pour le commerce et l'industrie, en créant une instabilité douanière qui aurait pour effet de supprimer le marché à terme.

Les délégués ont insisté sur l'utilité d'entrer enfin dans la voie du régime de liberté au lieu de mettre de nouvelles entraves au commerce français qui a déjà tant souffert.

M. Bourgeois, après avoir assuré que le projet serait certainement libéral, a rappelé que le cadenas ne devrait s'appliquer qu'aux farines et leurs dérivés, ajoutant que le gouvernement était décidé de mettre fin à la spéculation viciant les cours réels du marché, reconnaissant au contraire la régularité de la spéculation honnête.

Après différents échanges de vue, le président du conseil a promis que la question serait soumise à l'examen du Conseil supérieur du commerce, en ajoutant qu'il était certain d'être d'accord avec le ministre du commerce.

### Les Universités

Paris, 15 janvier. — La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la constitution des Universités, a entendu aujourd'hui lecture du rapport de M. Poincaré, dont elle a approuvé les conclusions.

### Un nouveau scandale

Paris, 15 janvier. — Le suicide du financier Jacques Meyer, à propos duquel M. Espinas a commencé une instruction, serait la cause d'un nouveau scandale, si nous en croyons des informations qui circulent actuellement, dans le monde de la Bourse; on sait que M. Jacques Meyer lança certaine affaire de « Fontaines d'eau chaude »; des pots de vin auraient été distribués; plusieurs membres d'un corps élu seraient « compromis », selon le mot à la mode.

Il est certain que ce nouveau scandale éclatera prochainement, cependant nous le signalons sous toutes réserves.

### L'emplacement de l'Exposition de 1900

Paris, 15 janvier. — La Commission de l'Exposition de 1900 vient de décider par sept voix contre, que l'Exposition devrait être tout entière sur la rive gauche de la Seine, exception faite du Trocadéro.

La Commission indiquera dans ses conclusions que si le périmètre de 1889 devait être augmenté, on pourrait se servir de l'emplacement de la manufacture de tabacs.

Demain, la commission étudiera la combinaison financière et désignera son rapporteur.

En même temps qu'elle pourrait occuper l'emplacement de la manufacture de tabacs, l'exposition pourrait occuper le dépôt des marbres et des magasins militaires situés dans le même quartier.

La commission, à la fin de sa séance, a renoncé à indiquer au gouvernement par quels moyens il pourrait étendre le périmètre de la rive gauche, afin de ne pas soulever la question du maintien ou de la démolition de la manufacture de tabacs.

### Deux incendies

Toulouse, 15 janvier. — Un incendie d'une grande violence vient de détruire de fond en comble la caserne de gendarmerie de Cintegabelle. Le feu a pris naissance dans un local où sont déposées les provisions de bois de chauffage. Un autre incendie s'est déclaré à l'hôtel des bains et au casino de la station thermale de Sentein dans l'Ariège. Les bâtiments ont été entièrement détruits. Rien n'a pu être sauvé.

### Une nouvelle campagne contre M. Félix Faure

Les scandales actuels ne font pas perdre le nord aux opportunistes; en ce moment ils s'apprêtent à recommencer la campagne contre le Président de la République.

De mystérieux conciliabules auraient été tenus. On ignore naturellement les décisions qui y ont été prises. Toujours est il que les insinuations perfides, les accusations vagues les sous-entendus féroces commencent à courir de nouveau à la salle des Pas-Perdus.

— Le Président sera pris entre son beau-père et son gendre comme dans une tenaille. Finalement, c'est lui personnellement qu'on attaquera.

Quand la campagne éclatera, les opportunistes se hâteront d'en rejeter la responsabilité sur des innocents; il est bon de prendre date pour déjouer leurs calculs.

### L'impératrice Eugénie en France

Boulogne, 15 janvier. — L'impératrice Eugénie, accompagnée de Mlle Le Breton et de M. Pietri, vient de débarquer à Boulogne. L'impératrice a pris le train pour Paris.

### Une cérémonie patriotique à Alençon

Alençon, 15 janvier. — Ce matin, en l'église Notre-Dame, a été célébré, à l'occasion du 25e anniversaire du combat d'Alençon, un service solennel en mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1870 et à Madagascar. Une foule nombreuse se pressait autour d'un immense catafalque dressé au milieu de la nef. Dans les places réservées dans le chœur, se trouvaient le préfet de l'Orne, le général Delafont et de nombreux officiers supérieurs.

### La ligue sacerdotale du diocèse de Quimper

Une ligue sacerdotale s'est récemment constituée dans le Finistère en vue d'intenter une action judiciaire multiple à un journal des environs de Paris qui a porté de graves accusations contre le clergé breton.

Le dernier numéro de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Quimper nous apprend que le comité a déjà reçu l'adhésion de tous les prêtres du diocèse.

Le journal *Seine-et-Oise*, ajoute la *Semaine Religieuse*, qui a publié sous le titre de « Paysages bretons » neuf articles diffamatoires contre le clergé breton, est poursuivi par tous les diocèses de Bretagne. Mais le clergé de Quimper intente une action séparée, en dehors de l'action commune des autres diocèses, parce qu'il a paru aux hommes compétents qu'il était plus particulièrement visé, tant à cause de ce qui est dit de la langue bretonne, que des noms propres qui sont cités, comme St-Merbot, Ouessant, etc.

» De plus, alors que des autres diocèses on n'a expédié à Rennes, où l'affaire s'est concentrée, que quelques noms de recteurs et de curés, on a cru plus opportun ici d'exercer des poursuites au nom de tous les curés du diocèse; tous ayant été insultés de la façon la plus grossière, tous avaient le droit d'être défendus. »

L'affaire, qui ne manquera pas d'avoir du retentissement, sera appelée au tribunal de Versailles, à l'audience du 25 janvier, à moins que le journal poursuivi ne demande la remise à huitaine.

C'est Me Henri de Chamaillard, du barreau de Quimper, avocat d'un grand talent, qui plaidera pour la Ligue sacerdotale.

### Renforts pour le Tonkin

Marseille, 15 janvier. — Le paquebot affrété *Cachemire* partira samedi prochain à destination du Tonkin avec 32 officiers et 958 sous-officiers et soldats de la légion étrangère, de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Ces troupes sont destinées à opérer dans le Yen-Thé.

Le commandement supérieur des opérations a été confié au général Dodds.

### Démission du sous-directeur du Comptoir d'escompte

Le *Temps* confirme aujourd'hui que M. Vlasto, le sous-directeur du Comptoir d'escompte, l'ami de M. Rouvier, auquel il avança des fonds jadis, pour soutenir des candidatures républicaines, vient de donner sa démission, pour, dit le *Temps*, des motifs de convenances personnelles.

### Le règlement des questions du Siam et du Haut-Mékong

L'*Agence Havas* publie, sous forme de dépêche de Londres, l'information suivante qui doit venir en droite ligne, croyons-nous, du quai d'Orsay :

« La nouvelle que le règlement définitif des questions du Siam et du Haut-Mékong est imminent, se confirme. Le gouvernement anglais, reconnaissant que le territoire de Mong-Sing est de peu de valeur, accepte que le Mékong devienne frontière commune entre les possessions françaises et anglaises, depuis le nord du Siam jusqu'aux frontières de Chine.

» Il n'est donc plus question d'un Etat, tampon sur le Haut Mékong. Le Siam devient de fait, le seul tampon entre la France et l'Angleterre en Asie.

» Les questions du Siam et du Haut Mékong ont produit, ces dernières années, en Angleterre, une irritation telle que leur règlement définitif doit être considéré comme la preuve des excellents rapports actuels des deux pays et de l'entente amicale des deux gouvernements. »

Sur le même sujet, un journal de Londres, le *Westminster Gazette*, affirme « qu'il s'agit d'un arrangement formel et définitif et que cet arrangement d'ailleurs n'est pas le seul ».

### Les princes qui assisteront au couronnement du Czar

Paris 15 janvier. — La *Westminster Gazette* cite les noms des personnages princiers qui assisteront, en mai, au couronnement du czar, à Moscou.

Le prince et la princesse de Galles sont invités.

L'Empereur d'Allemagne sera représenté par le prince et la princesse Henri de Prusse ; le roi d'Italie, par le duc et la duchesse d'Aost ; l'Empereur d'Autriche, par l'archiduc et l'archiduchesse Charles Louis ; le roi de Grèce, par le duc et la duchesse de Sparte. Le Roi et la Reine de Danemark s'y rendront en personne si leur santé le leur permet, etc., etc.

Rappelons que M. de Montebello, qui sera accrédité à cette occasion comme envoyé extraordinaire pour le gouvernement français, vient de faire l'acquisition à Moscou d'un hôtel pour y donner des réceptions pendant les fêtes, qui dureront une dizaine de jours.

### Le discours du trône en Prusse

Berlin, 15 janvier. — Le discours du trône lu aujourd'hui à l'ouverture de la diète de Prusse, constate que la situation financière est meilleure que l'année précédente.

L'Empereur a annoncé la construction d'un certain nombre de lignes de chemin de fer, et la présentation d'une loi concernant le traitement des instituteurs, afin de leur assurer des ressources fixes et convenables.

Il a ajouté que le gouvernement continue à attacher son attention sur les moyens propres à remédier à la situation critique de l'agriculture.

Le souverain a annoncé, en outre un projet de loi sur les heritages et des projets ayant pour but de procurer un appui pécuniaire aux greniers à blé communs.

En terminant, Guillaume II, a fait allusion au 25e anniversaire du rétablissement de l'Empire et a exhorté ses sujets à unir leurs efforts dans l'intérêt de tous.

### Un tremblement de terre

Laibach, 15 janvier. — La nuit dernière, à une heure vingt-huit minutes, il s'est produit une secousse modérément forte de tremblement de terre, qui avait un mouvement vibratoire et qui a duré environ deux secondes.

Elle était accompagné d'un mouvement souterrain, mais elle n'a été remarquée que par un petit nombre de personnes et n'a causé aucune inquiétude à la population.

### Un corps de troupes portugaises massacré dans l'Hindoustan

Londres, 15 janvier. — On mande de Bombay que les insurgés qui ont massacré un corps de troupes portugaises de cent hommes dans le défilé de Sattavy, étaient commandés par le chef indigène Dada-Rane. A ces partisans s'étaient joints les mutins de la garnison de Goa.

Les trois seuls survivants de la petite colonne sont rentrés à Goa. La tête de Dada-Rane, qui s'est retranché dans les montagnes près de la frontière anglaise, serait mise à prix.

### La température aux Antipodes

On télégraphie de Sydney (Australie) :

La chaleur est épouvantable ici ; elle a atteint, aujourd'hui mardi, son maximum. Il y a de nombreux décès causés par des insolations.

## TIRAGE D'OBLIGATIONS

Paris, 15 janvier. — Aujourd'hui, a eu lieu un tirage d'obligations de la ville de Paris, emprunt 1869 :

Le 1er numéro, 637.987, gagne 200.000 francs.

Les 4 numéros suivants ; 714.511 — 398.242 — 626.252 — 491.541 gagnent 10.000 francs.

Les 10 suivants : 37.951 — 428.518 — 655.439 — 528.382 — 32.288 — 277.661 — 94.629 — 101.872 — 249.126 — 321.677 gagnent chacun 1.000 francs.

## Ecole des Sciences Sociales et Politiques DE LILLE

LES DEVOIRS ET LA PRATIQUE DU JOURNALISME
PAR M. TAVERNIER — (3e LEÇON)

M. Tavernier continue l'histoire de la polémique en étudiant la situation de la presse sous la Restauration et la monarchie de juillet.

Il faut attendre la loi de 1819 pour voir apparaître la presse politique et fonctionner le véritable journalisme. Malgré son caractère libéral, la loi de 1819, la loi de Serre comme on l'appelait en raison du nom de son auteur, fut attaquée par les journaux de gauche comme par les journaux de droite. Le *Drapeau Blanc*, qui représentait les ultra; la *Minerve*, organe des indépendants; le *Conservateur*, où figuraient de Bonald, Châteaubriand, Lamennais; le *Constitutionnel* et le *Globe*, défenseurs de la politique libérale; tous se coalisèrent contre la loi de Serre.

La coalition était alors la tactique employée pour combattre le gouvernement; et on vit plus d'une fois les organes de droite et ceux de gauche réunir leurs efforts pour attaquer le ministère. Celui-ci se défendait de son mieux, soit en organisant les procès de tendance, soit en essayant d'acheter les journaux de l'opposition. Mais il était loin de toujours réussir et les scandales qui ont marqué la fin du ministère de Villèle en constituent la preuve.

Sous le ministère de Martignac, le ton devient violent et la polémique prend un caractère de vivacité inusité jusque là. Des missions ayant été organisées dans toute la France, on voulut y voir un complot dirigé par la Congrégation, et le drapeau blanc commença l'attaque. Celle-ci fut soutenue avec vigueur et âpreté par le Constitutionnel, organe de la libre-pensée voltairienne : un rédacteur, appelé dans l'intimité le rédacteur des articles bêtes, y était tout spécialement chargé d'écrire les articles diffamatoires et calomnieux contre le clergé. Un autre journal indépendant, le *Globe*, qui protégeait en littérature le mouvement romantique, se montrait plus modéré dans les discussions religieuses et réclamait la liberté pour tous, même pour les jésuites. On sait à quoi aboutirent toutes ces polémiques.

Sous le gouvernement de Juillet, le classement des journaux, la tactique pour combattre le gouvernement au moyen de la coalition sont les mêmes que sous la Restauration.

A cette époque, les catholiques militent en faveur de la liberté d'enseignement, et il faut signaler à l'occasion de cette lutte le rôle brillant mais éphémère du journal l'Avenir. Ses excès de zèle amenèrent l'intervention du Souverain Pontife, laquelle se termina par la soumission de Lacordaire et de Montalembert, mais aussi par la révolte du trop orgueilleux Lamennais, dont le plus grand tort avait été de transformer en principes les transactions de fait que l'Eglise tolère en présence des nécessités et des exigences de la vie sociale: l'excès de zèle pour le bien exagère et irrite le mal; l'indulgence pour le mal finit par ne plus faire soutenir le bien aussi fermement qu'on le devrait.

## Bulletin Météorologique

Roubaix. **Mercredi** 15 janvier 1896.

| HEURES | THERMOMÈTRE | BAROMÈTRE | |
|---|---|---|---|
| 2 heures soir | 7° au-dessus | 758 m/m | Variable |
| 5 heures soir | 10° » | 759 m/m | » |
| 9 heures soir | 7° » | 760 m/m | » |
| **Jeudi** 16 janvier 1896. | | | |
| Minuit | 7° au-dessus | 760 m/m | Variable. |
| 1 heure matin | 7° » | 761 m/m | » |
| 2 h. » | 8° » | 762 m/m | » |

Paris. — Mercredi 15 janvier 1895. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La situation reste troublée sur nos régions. Le baromètre descend rapidement sur les Iles-Britanniques et une nouvelle dépression existe au nord de l'Ecosse (729 mm.) Les mauvais temps se sont étendus à la Méditerranée. Les fortes pressions disparaissent du continent. Des neiges et des pluies sont signalées dans le nord, le centre et l'ouest de l'europe ; en France, elles ont été générales et l'on a recueilli 25 mm. d'eau au puy de Dôme, 14 à Marseille, 11 à Lyon et 4 Biarritz, 4 à Paris.

La température descend sur nos régions du Nord et de l'Ouest; elle était ce matin de — 22° à Moscou, — 0° à Paris, — -1. 10° à Alger, 11° à Valentia. — On notait — 6° au puy de Dôme. — 9° au mont Ventoux. — En France, la neige est encore probable dans l'Est et le Centre., et de la pluie ailleurs: la température va sensiblement rester la même. A Paris, hier et ce matin, pluie. — Moyenne d'hier, 14 janvier : — 3.9, supérieure de 1.7 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxim. : 8.5 ; minimum de ce matin : 1.0. — Baromètre, à sept heures du matin : 758 mm. 7. — A la tour Eiffel, max., 5.6; min. 1.3. Le Caire, Ghesireh palace) hier, 18.6. Temps pluvieux.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**La contribution foncière des constructions neuves.** — Aux termes des lois qui régissent l'impôt foncier, les constructions nouvelles, les reconstructions et les additions ne sont soumises à la contribution foncière que la troisième année après leur achèvement.

Pour jouir de cette exemption temporaire, le propriétaire, jusqu'ici, n'avait qu'à faire, à la mairie de la commune dont dépendait le terrain sur lequel étaient érigées les constructions, et dans les quatre mois de l'ouverture des travaux, une déclaration indiquant la nature des constructions et la désignation du terrain.

L'exemption était acquise et les constructions n'étaient imposées que la troisième année.

C'était évidemment trop simple; à l'avenir, aux termes de la loi de finances de l'exercice 1896, les constructions neuves seront immédiatement imposées.

Pour jouir de l'exemption d'impôt, le propriétaire devra former une réclamation dès l'année qui suivra celle de l'exécution des travaux et dans les trois mois de la publication du rôle. Cette réclamation sera présentée et jugée comme les demandes en décharge ou réduction concernant la contribution foncière.

Nous signalons ces dispositions nouvelles à l'attention sérieuse des intéressés, fort nombreux à Roubaix, où s'élèvent chaque année un chiffre considérable de constructions nouvelles.

Toute réclamation irrégulière ou tardive les priverait de l'exemption d'impôt à laquelle ils ont droit pendant deux années.

L'administration, en les obligeant à la réclamer, alors que, jusqu'ici, elle leur était accordée sans demande préalable, a sans doute compté sur l'inertie des propriétaires ou sur leur ignorance des prescriptions nouvelles pour réduire le plus possible le chiffre des dégrèvements portant sur les constructions neuves.

Il est donc de leur intérêt, pour déjouer ce petit calcul, de se pourvoir régulièrement en temps utile,

**Les administrateurs du Bureau de bienfaisance et de l'Hospice.** — Par arrêté, M. le Préfet du Nord a maintenu en fonctions, jusqu'au 31 décembre 1899, M. Achille Florin, administrateur du Bureau de bienfaisance, et M. Deleporte-Bayart, administrateur des Hospices.

**La Société d'Emulation** se réunira le vendredi 17 janvier, à 8 heures du soir; Voici l'ordre du jour :

1° Renouvellement du bureau; 2° Lecture de M. le docteur Faidherke; 3° Communications diverses.

**Bulletin de statistique sanitaire.** — Nous avons publié hier le bulletin de statistique sanitaire pour le mois de décembre 1895. Voici maintenant les renseignements démographiques pour le deuxième semestre de l'année qui vient de finir :

Il y a eu 1,654 naissances, 1,238 décès, 580 mariages, 12 divorces, 1,342 naissances légitimes, 312 illégitimes, et 84 morts-nés, dont 18 illégitimes.

Les naissances ont donc été, pendant le 2e semestre 1895, supérieures aux décès de 416.

Les décès, suivant l'âge, et la cause de la maladie, se répartissent ainsi :

La fièvre typhoïde ou la fièvre muqueuse ont causé 11 décès, dont 2 de 1 à 19 ans, et 8 de 20 à 39 ans; la rougeole, 8 décès de 1 à 19 ans; la scarlatine, 1 décès de 1 à 19 ans; la coqueluche, 14 décès dont 6 de moins de 1 an et 8 de 1 à 19 ans; la diphtérie, 14 décès, dont 1 de moins de 1 an et 13 de 1 à 19 ans; la phtisie pulmonaire 153 décès, dont 28 de 1 à 19 ans, 74 de 20 à 39 ans, 44 de 40 à 59 ans et 7 de 60 ans et au-delà.

La méningite tuberculose, 29 décès, dont 1 de moins de 1 an, 23 de 1 à 19 ans, 2 de 20 à 39 ans, 3 de 40 à 59 ans et 1 de 60 ans et au delà; autres tuberculoses, 19 décès, dont 6 de moins de 1 an, 6 de 1 à 19 ans, 3 de 20 à 39 ans, 3 de 40 à 59 ans et 1 de 60 ans et au-delà; cancers et autres tumeurs, 51 décès, dont 5 de 1 à 19 ans, 21 de 20 à 39 ans et 25 de 40 à 59 ans ; la méningite simple, 18 décès, dont 10 de moins de 1 an et 8 de 1 à 19 ans ; les congestions et hémorragies cérébrales, 53 décès, dont 3 de 20 à 39 ans, 14 de 40 à 59 ans et 36 de 60 ans et au-delà.

Le ramollissement cérébral : 13 décès dont 1 de 40 à 59 ans et 12 de 60 ans et au-delà; les maladies organiques du cœur : 58 décès, dont 1 de 1 à 19 ans, 3 de 20 à 39 ans, 19 de 40 à 59 ans, et 35 de 60 ans et au-delà; la bronchite aiguë, 26 décès, dont 23 de moins de 1 an et 13 de 1 à 19 ans; la bronchite chronique; 55 décès, dont 12 de 1 à 19 ans, 5 de 20 à 39 ans, 15 de 40 à 59 ans et 23 de 60 ans et au-delà.

La pneumonie, 57 décès dont 17 de moins de 1 an, 16 de 1 à 19 ans, 6 de 20 à 39 ans, 6 de 40 à 59 ans et 12 de 60 ans et au-delà; la diarrhée, 219 décès, dont 203 de moins de 1 an, 13 de 1 à 19 ans, 1 de 20 à 39 ans et 1 de 60 ans et au-delà ; les fièvres et péritonites puerpérales, 3 décès dont 2 de 20 à 39 ans et 1 de 50 à 59 ans ; autres affection puerpérales, 2 décès dont 1 de 1 à 19 ans et 1 de 20 à 39 ans.

Débilité congénitale, 48 décès, dont 47 de moins de 1 an et 1 de 19 ans; sénilité, 24 décès de 60 ans et au-delà; suicides 7, dont 2 de 20 à 39 ans, 3 de 40 à 39 ans et 2 de 60 ans et au-delà ; autres morts violentes, 24. dont 6 de 1 à 19 ans, 7 de 20 à 39 ans, 7 de 40 à 59 ans et 4 de 60 ans et au-delà ; d'autres causes de morts : 175. dont 36 de moins de 1 an, 28 de 1 à 19 ans, 31 de 20 à 39 ans, 32 de 40 à 59 ans et 58 de 60 et au-delà ; causes restées inconnues : 10. dont 7 de moins de 1 an, 2 de 1 à 19 ans et 1 de 60 ans et au-delà.

**La « Bouchée de Pain » et le « Refuge de Nuit ».** — Dans la journée de mercredi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 590 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 1248 soupes ont été distribuées aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 29 lits ont été occupés.

**La grève des tisserands. — La reprise du travail décidée.** — Des délégations de tisserands grévistes se sont encore présentées, à plusieurs reprises, dans la journée de mercredi, à l'établissement de M. Charles Masson, Grand'Rue, mais sans obtenir le renvoi de l'ouvrier qu'ils considèrent comme un « mouchard ». Après chaque entrevue, les délégués ont rendu compte au local *La Paix*, de leurs inutiles démarches, à leurs camarades.

A quatre heures, une délégation est allée, pour la dernière fois solliciter une entrevue. Les délégués, reçus par le directeur de l'établissement, lui ont demandé si, au cas où le travail serait repris quelques-uns des grévistes devaient être congédiés. La réponse ayant été négative, les délégués sont retournés à *La Paix*. Après une courte discussion, les grévistes ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui jeudi.

**Un baril de madère volé devant le bureau d'octroi, rue de Lille.** — Le domestique de M. Lefebvre, négociant en spiritueux à Tourcoing, avait arrêté son attelage, mardi soir, devant le bureau d'octroi de la rue de Lille, à Roubaix, où il était entré pour déclarer sa marchandise.

A son retour, il constata qu'un baril contenant seize litres de madère avait disparu. Les recherches faites dans le quartier étaient restées sans résultat.

Mais, peu de temps après, le brigadier d'octroi Lesage, de service rue de l'Epeule, voyait arriver deux hommes porteurs d'un petit tonneau. L'un de ces hommes, à la vue de l'employé, prit la fuite ; quant à l'autre, qui portait le baril, il fut prié par le brigadier de le suivre au bureau. Il y consentit ; mais profitant d'un moment d'inattention, il déposa à terre son fardeau, et s'enfuit à toutes jambes. Le brigadier Lesage se mit à sa poursuite, mais le perdit bientôt de vue.

Le baril contenant le madère a été remis au domestique de M. Lefebvre qui déjà, se préparait à rentrer à Tourcoing.

**Arrestation d'un jeune incendiaire condamné à la détention dans une maison de correction.**— Au mois d'août dernier, une meule de blé appartenant à un fermier du Crétigny (Wattrelos), était détruite par un incendie. Une enquête fut ouverte à l'effet de connaître la cause du sinistre, et il fut établi que le feu avait été mis volontairement par un jeune garçon de douze ans, Romain Verbeck, dont les parents habitent à Roubaix, rue Beaurewaert, cour Verkinder. Arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Lille, Romain Verbeck fut, peu de temps après, laissé en liberté, en raison de son jeune âge ; mais, traduit devant le Tribunal correctionnel de Lille, il fut condamné à être interné, jusqu'à l'âge de 20 ans, dans une maison de correction. Romain Verbeck en appela de ce jugement que, d'ailleurs, la Cour d'appel de Douai vient de confirmer.

En conséquence de cette décision, un mandat d'amener a été lancé contre le jeune condamné, qui a été arrêté mercredi, à 8 heures du matin, par la police de sûreté

**Les exploits d'un garçon de café.** — Un jeune homme de vingt ans, Charles Lebrocquy, garçon de café au service de M. Bonte, place de la Gare, rentrait, dans la salle du café, mardi, à 7 heures 1/2 du soir, et, très insolemment, demandait son compte. Lebrocquy était d'ailleurs en état d'ivresse. M. Bonte accéda à son désir, mais lui intima ensuite l'ordre d'avoir à déguerpir au plus vite. Le garçon de café se mit alors dans une grande colère, et brisa quelques pièces de vaisselle.

En présence de cette attitude, M. Bonte fit prier l'agent de service à la gare de venir mettre le jeune homme à la raison. Mais ce ne fut pas chose facile, et, pendant le trajet de la place de la Gare au dépôt du premier arrondissement, Charles Lebrocquy ne cessa d'injurier et de frapper l'agent. Quand, à son réveil, l'ivresse étant dissipée, il a regretté ses méfaits, il était trop tard...

**Les suites d'une rixe.** — Les agents de service au poste du 1er arrondissement, étaient requis, mardi soir, à 6 heures, pour se rendre, rue Vaucanson, où une rixe avait éclaté entre deux hommes pris de boisson.

Conduits au commissariat de M. Villon, les deux combattants étaient tellement ivres, qu'il a été impossible de les interroger. Mercredi matin, l'un d'eux, François Vanbuyten, âgé de 48 ans, journalier domicilié à Mont-à-Leux (Belgique), fut reconnu pour être sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il a donc été maintenu en état d'arrestation; quant à l'autre, Jean Thérin, il a été relaxé, mais sera poursuivi pour ivresse.

**Un singulier quémandeur.** — Un trieur de laine de Tourcoing, où il habite, 19, rue du Moulin-Tonton, Cyrille Prouvost, âgé de 46 ans, se présentait, mardi, à 6 heures du soir, en état d'ivresse, chez M. Cheminade, épicier, Grand'Place, à Roubaix. Il déclara qu'il ne sortirait pas si on ne lui donnait cinquante centimes. Comme cet homme causait un certain scandale, M. Cheminade fit appeler un agent de police, qui conduisit Cyrille Prouvost au dépôt central.

**Nécrologie.** — On annonce la mort, dans sa soixante-quatorzième année, de dame Anne-Marie Desquiens, épouse de M. Alexis Pollet, demeurant à la *Ferme d'en bas* à Hem. Ses funérailles auront lieu le samedi 18 courant, à 10 heures 1/2, en l'église d'Hem.

**Les sociétés qui naissent.** — Par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 1896, la société chorale « Saint-Georges, » établie chez M. Flipo, cabaretier, Grande-Rue, 87, est autorisée à se constituer légalement.

**Les dernières** créations d'hiver, les modèles exclusifs de la maison Penchaud, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, et 13 — sont mises en vente avec des rabais considérables, tels sont : les jupons élégants, les corsages haute fantaisie, les mantes de velours du Nord, garnies de geai et de soutache, les fourrures riches, les manchons, et toutes ces choses gracieuses qui composent actuellement la toilette de la femme. Le choix est très joli et les amateurs feront bien de se hâter.

**Croix.** — *Un accident de travail au hameau de l'Allumette.* — On construit en ce moment à Croix, au hameau de l'Allumette, pour le compte de M. Vieuville, ingénieur à Lille, une usine pour la fabrication du caoutchouc. Quatre ouvriers étaient occupés, mercredi à onze heures du matin, à mettre en place un volant de machine de quatre mètres de diamètre, et, au moyen de cordes, le laissaient glisser doucement. Tout à coup, on ne sait comment, trois des ouvriers furent entraînés, et précipités d'une hauteur de quatre mètres dans la cave. Un seul d'entre eux a été blessé ; c'est M. Henri Wadden, âgé de 61 ans, maçon à Geugnies (Belgique), et au service de M. Georges Peunel, entrepreneur à Roubaix. Relevé sans connaissance, et transporté chez le concierge, M. Wadden que MM. les docteurs Lepers et Lepoutre ont examiné, a été ensuite admis à l'Hôtel-Dieu de Roubaix. Il a la poitrine fortement contusionnée.

**Wasquehal.** — *Listes électorales.* — Le maire de la commune de Wasquehal, informe les intéressés, que les tableaux de rectification des listes électorales pour l'année 1896, sont déposés, depuis le 15 janvier, au secrétariat de la mairie. Ils seront communiqués par M. le secrétaire de la mairie à tout requérant. Toutes demandes en inscription ou en radiation devront être faites pendant un délai de vingt jours, c'est-à-dire jusqu'au 4 février inclusivement.

— *La nouvelle directrice de l'école des filles.* — Mlle Joséphine Bourelle, la nouvelle directrice de l'école communale des filles de Wasquehal, est arrivée mercredi matin. Elle a pris possession de son poste immédiatement.

— *Le roman d'un vieux soldat.* — Voilà dix-huit ans de cela, un homme alors âgé de 37 ans, Benoist-Evrard, cabaretier à Croix, quittait le pays, abandonnant sa femme, et s'engageait dans la Légion Etrangère. Pourquoi ce départ? Quelle était la raison qui avait poussé cet homme marié à prendre une aussi étrange décision ? Il ne nous appartient pas de renseigner le lecteur à ce sujet. Toujours est-il que Benoist-Evrard partit, après avoir eu, avec sa femme, une vive discussion.

Qu'était-il devenu? On n'en savait rien, à Croix.

Or, samedi dernier, un soldat portant l'uniforme de la légion étrangère, ayant sur la poitrine la médaille du Tonkin et la médaille coloniale, descendait du train, à la gare de Croix-Wasquehal. Ce militaire, dont le bras gauche était orné de deux chevrons, n'était plus jeune. Il portait plus de cinquante ans, et il était facile de voir qu'il avait dû beaucoup souffrir. Il entra chez M. Cornaert, cafetier, près de la gare, et, se faisant servir à boire, demanda l'adresse d'une femme nommée Marie Tunnal. M. Cornaert apprit au vieux soldat que cette femme tenait, à Wasquehal, l'estaminet du « Laurier. »

Ce renseignement obtenu, le soldat apprit à M. Cornaert que depuis quinze ans, il avait pris part à toutes les campagnes coloniales, entre autres celles du Tonkin et de Madagascar. Puis il sortit.

Il se présentait dimanche, à l'estaminet du «Laurier,» à Wasquehal, et, comme Mme Marie Tunnal, la cabaretière, lui demandait pourquoi, lui, si âgé, était encore soldat :

— C'est pour toi !... lui répondit-il.

Marie Tunnal se trouvait, en effet, en présence de son mari, aujourd'hui âgé de 56 ans ! Avant de sortir, Benoit Evrard dit à sa femme qu'il avait été blessé sur le champ de bataille, une fois à la jambe et une autre fois près de l'oreille. Il lui fit voir les cicatrices et s'éloigna.

Depuis, on n'a plus revu le vieux soldat. Aurait-il fait comme ce « brave marin » de Bretagne, à qui, d'après une vieille chanson, semblable aventure serait arrivée ? La chanson dit ceci :

Brave marin vida son verre.
Prit son chapeau, tout en pleurant,
S'en retourna-t-au régiment !...

**Lannoy.**— *La mort de M. Goubbe, conseiller municipal. Une réunion extraordinaire du Conseil.* — Le Conseil municipal de Lannoy, convoqué d'urgence, s'est réuni mardi soir, en séance extraordinaire, à l'occasion de la mort de M. Goubbe, conseiller et chef, depuis seize années, de la musique municipale, décédé mardi matin.

Le Conseil a voté une couronne au regretté défunt, dont les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures précises.

### Communications

La commission administrative de l'Union des Trompettes, rappelle aux sociétaires que les répétitions recommenceront à partir du samedi 18 courant, et prie en même temps les jeunes gens désireux d'en faire partie, de vouloir bien se présenter au siège de la société, café Mnos, rue Neuve 32.

Club les Amis du Plaisir. — La commission du Club les Amis du Plaisir, invite ses membres restants à se rendre au local vendredi soir à 8 heures. Pour la commission ;
Le Trésorier, Alphonse Lehembre.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

**BEURRE D'OOSTCAMP** garanti pur à **3,40** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 159; Rue Pierre-de-Roubaix, 58; Rue de l'Epeule, 188; Rue de Tourcoing, 155; Rue du Tilleul, 123; Boulevard de Strasbourg, 126; Rue Corneille, 7; Rue du Collège, 71 bis; Rue de la Halle, 9; Rue Notre-Dame, 27; Rue de Lille, 107; Rue de la Chaussée, 8; Rue Decrême, 37; Rue Turgot, 66; Rue du Lieutenant-Castelain, 4; Place de la Gare, 12; Grande-Rue, 38; Rue du Fort, 86; Rue de Béthune, 31.

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 46.
A CROIX
Rue du Progrès en face de la rue Thionville, Mayot. Rue de la Gare chez M. Duvivier
A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r. Carnot
A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.
A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Devernay
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 32.
A CALAIS
Rue Lafayette, 38; Rue des Boucheries,
A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Egl
A PARIS
Rue Vivienne, 26

*Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp*, 87903

## WATTRELOS

**Les conférences populaires de samedi.** — La conférence de samedi prochain sera donnée par M. J.-B. Gaillard, directeur de l'Ecole municipale de la rue Turgot. Sujet traité : l'héroïsme militaire. La conférence durera de huit heures un quart à neuf heures et demie. Il y aura des projections lumineuses.

**Avis militaire.** — La mairie de Wattrelos fait aviser aujourd'hui personnellement, les jeunes gens qu'intéressent les nouvelles dispositions applicables aux fils d'étrangers qu'ils seront rayés des tableaux de recensement de la classe de 1895, à moins qu'ils n'entendent renoncer au bénéfice de ces dispositions et n'aillent en conséquence signer une déclaration en ce sens devant le juge de paix.

Pour ce qui concerne les jeunes gens qui auront vingt-deux ans accomplis le jour du tirage au sort, la décision qui sera prise à leur égard leur sera communiquée aussitôt qu'elle parviendra à la mairie.

**La médaille coloniale** a été remise mercredi, par les soins de M. le maire de Wattrelos, à M. Louis-Joseph Duquenne, préposé d'octroi à Roubaix, mais dont les parents habitent Wattrelos, Vieille-Place.

M. Duquenne était sergent-fourrier au premier régiment d'infanterie de marine, à Cherbourg. Il a pris part aux expéditions du Sénégal et du Soudan. Il était, en 1882, à la Haute Casamance.

**Un fou recueilli au Crétinier.** — Un malheureux aliéné, dont l'identité n'a pu encore être complètement établie, a été recueilli dans le hameau du Crétinier, mardi soir, vers six heures et demie, par les gardes Bény et Lepoutre.

Depuis deux heures, l'infortuné errait, nu-tête, dans le quartier, criant de toute la force de ses poumons mille choses plus incohérentes les unes que les autres et faisant, par ses excentricités, la joie d'une nuée de gamins qui l'escortaient. Les gardes, ne sachant s'ils avaient affaire à un aliéné ou à un ivrogne, l'emmenèrent au poste, où il fut interrogé.

De ses « déclarations » — si l'on peut désigner ainsi le bavardage bizarre du très verbeux aliéné — il résulte que le malheureux se nomme Placide-Joseph Bricourt, qu'il est âgé de 50 ans, qu'il exerce la profession de fileur, qu'il habite Caudry, et qu'il est marié.

Il se réclama de sa sœur Marie, de sa sœur Léonie, qu'il appela à son secours, pour venir le délivrer. Puis, il parla de son château, de son immense fortune, de tous ceux qui lui devaient de l'argent. Et s'adressant à un personnage imaginaire qu'il croyait probablement voir devant lui : « Tu me dois dix mille francs, s'écriait-il, rends-les moi, ou bien je te tue à coups de couteau ! »

Le malheureux fou fut ensuite emmené à l'hôpital, en attendant qu'il soit statué sur son sort. Il paraissait épuisé de fatigue : ses vêtements étaient complètement maculés de boue.

**Liquidations judiciaires et faillites des cantons de Roubaix-Tourcoing et Lannoy.** — En dehors des liquidations judiciaires et des faillites publiées dans nos annonces, nous relevons les suivantes dans d'autres journaux, et nous les donnons à titre de renseignements pouvant être utiles au public.

*Ouvertures de liquidations judiciaires* : M. Louis Caron, en son vivant menuisier, 60, rue St-Maurice ; M. Florimond Vivier, peintre-vitrier, à Wasquehal.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
*LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE*

## TOURCOING

**La révision des listes électorales.** — Un avis du Maire informe les intéressés que les tableaux de rectification des listes générales électorales sont déposés, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie (Bureau des élections).

Les tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Durant cette période, le Bureau des élections sera ouvert, pendant la semaine, de neuf heures du matin à midi, et le 4 février jusqu'à minuit.

Les réclamants sont priés de se munir de toutes pièces et documents justificatifs de leur réclamation.

**Violences graves exercées sur une femme. — Triple arrestation.** — Les faits que nous allons relater et qui se sont passés dans un estaminet de la rue du Bois, remontent à la semaine dernière et ils n'ont été

---



# LA PORTEUSE DE PAIN

Par Xavier de Montepin

TROISIÈME PARTIE

## MAMAN LISON

### LXI

Il frappa sur un timbre.

Le valet de chambre parut aussitôt.

— Vous avez sans doute une voiture en bas ? — demanda Etienne Castel à Raoul.

— Oui, monsieur.

L'artiste reprit en s'adressant à son domestique :

— Prenez la voiture de M. Duchemin. — Allez à Courbevoie, à l'usine Paul Harmant. — Faites savoir à M. Lucien Labroue que vous venez le chercher de ma part, toute affaire cessante, et ramenez-le immédiatement ici. — S'il vous questionnait, vous lui diriez que j'ai des choses de la plus haute importance à lui apprendre ..

— Bien, monsieur.

Et le valet de chambre sortit de l'atelier.

— Ah! mon cher Raoul, — s'écria Etienne en serrant la main de l'ancien employé de la mairie de Joigny, — vous venez de racheter amplement par une bonne action la faute que vous aviez commise dans un moment de folie. — J'ai maintenant à accomplir de grandes choses dont vous serez témoin...

Raoul pleurait de joie.

— Mais, — poursuivit l'artiste, — nous ne devons point oublier le nécessaire ; — nous allons déjeuner, car lorsque arrivera Lucien Labroue il nous faudra sortir... — Je vous laisse seul un instant pour donner des ordres à ma cuisinière qui suppléera mon valet de chambre. — En déjeunant vous me raconterez tout ce que vous savez...

Etienne quitta son hôte et reparut au bout de dix minutes, habillé, prêt à sortir.

En même temps la cuisinière venait annoncer que le déjeuner était servi.

Raoul s'appuya sur le bras de l'artiste ; — tous deux passèrent à la salle à manger et se mirent à table.

— Présentement, causons, fit — Etienne. — Je vous écouterai avec un intérêt dont vous ne vous doutez pas.

Duchemin narra dans les moindres détails les incidents de la nuit précédente et sa visite au pavillon de l'avenue de Clichy.

— Ovide étant arrêté, — s'écria l'artiste après avoir écouté ce récit, — et le scélérat ayant prononcé le nom de son complice en présence des agents, on va sans doute faire surveiller la maison de Paul Harmant... — Peu m'importe .. — J'arriverai près de lui avant qu'il ne soit arrêté, car avec un millionnaire jusqu'à présent très estimé on y mettra des formes... — Quant à Jeanne Fortier, nous nous occuperons d'elle dès qu'en j'en aurai fini avec Jacques Garaud. . — Si d'ici là elle était reprise, je me fais fort d'obtenir sa mise en liberté provisoire...

En ce moment le valet de chambre entra dans la salle à manger.

Il ramenait Lucien Labroue.

— Cher artiste, — dit ce dernier, — vous le voyez, j'accours très ému... — Vous avez, paraît-il, des choses importantes à m'apprendre...

— De la plus haute importance, — appuya Etienne Castel.

— Parlez vite !!

— Je connais l'assassin de votre père.

Lucien devint très pâle.

Ses lèvres s'agitèrent, mais il ne put articuler un seul mot.

Le saisissement lui coupait la parole.

— Je le connais, — poursuivit Etienne, — et c'est grâce à monsieur — (il désignait Raoul Duchemin) — que ce misérable est démasqué.

Le fils de Jules Labroue redevint instantanément maître de lui-même.

— Le nom de l'assassin ? — fit-il.

— Vous le saurez quand il en sera temps et ce sera bientôt, — répondit Etienne. — Monsieur Dumin, vous sentez-vous le courage de nous accompagner en vous appuyant sur Lucien et sur moi ?

— Oui, certes, monsieur...

— Eh bien ! venez...

— Où allons nous ? — demanda Lucien.

— Chez votre ami Georges Darier.

Etienne prit son chapeau, et les trois hommes gagnèrent la voiture qui les conduisit rue Bonaparte.

***

Lucie Fortier avait attendu toute la soirée maman Lison, avec patience d'abord, mais, quand sonnèrent dix heures du soir sans que la porteuse de pain fût rentrée, la jeune fille commença à se sentir prise d'inquiétude.

Pourquoi la pauvre femme, si régulière dans ses habitudes, ne revenait-elle point au logis à cette heure tardive ?

Que lui était-il donc arrivé ?

Maman Lison m'avait annoncé que la petite fête ne durerait que jusqu'à six heures du soir.. — se disait Lucie. — Depuis longtemps elle devrait être ici... — Son absence ne peut s'expliquer que par quelque chose de fâcheux... un accident... un malheur peut-être...

Et peu à peu l'inquiétude de Lucie devenait de l'angoisse.

Minuit sonna.

La porteuse de pain n'avait point reparu.

Lucie, — très souffrante déjà nous le savons, et de plus brisée de fatigue, — se mit au lit, mais il lui fut d'abord impossible de fermer les yeux.

Sans cesse elle se soulevait sur son oreiller prêtant l'oreille au moindre bruit qui se produisait dans la maison.

Le temps passait avec une lenteur effroyable.

Enfin, vers quatre heures du matin, la fatigue l'emporta sur l'angoisse, Lucie laissa retomber sa tête et s'endormit d'un lourd sommeil.

Il était huit heures quand elle se réveilla.

Ses idées lui revinrent aussitôt d'une façon très nette. — Elle se souvint de ses craintes, de son épouvante au sujet de Lise Perrin.

Elle sauta à bas de son lit, s'habilla rapidement et alla frapper à la porte de Jeanne.

Aucune réponse ne pouvait lui être faite, la chambre étant vide.

La jeune fille, dont ce silence redoublait les terreurs, descendit chez la concierge.

— Madame Dominique, — lui demanda-t-elle, — avez-vous vu ce matin maman Lison ?

— Mais non, mam'selle, et ça m'étonne beaucoup... — Je l'ai attendue hier au soir jusqu'à minuit... Ce matin le pain n'est point arrivé, et voila qu'il est tout près de neuf heures. — Est-ce qu'il lui serait arrivé quelque chose, à la pauvre femme ? un nouveau malheur !

— Oh ! ne dites pas cela... vous me faites frissonner ? — s'écria Lucie. — Je suis assaillie déjà de noirs pressentiments ! — Je vais sortir et aller rue Dauphine à la boulangerie Lebret. — Là, bien certainement, on m'apprendra quelque chose...

— Sortir, mam'selle ! — Malade et faible comme vous l'êtes ! c'est bien imprudent !

— Oh ! madame Dominique, l'incertitude est la chose du monde qui peut me faire le plus de mal! — Je pars tout de suite. — Si maman Lison revenait pendant mon absence, dites-lui que je suis allée prendre ses de nouvelles rue Dauphine, et que je vais rentrer...

— Oui, mam'selle Lucie, mais croyez-moi, ne jouez pas avec votre santé. -- C'est notre seule fortune, la santé, à nous autres qui n'avons point de rentes.

La jeune fille n'entendait plus la digne concierge. — Elle était déjà à dix pas de la loge.

— J'irai d'abord au *Rendez-vous des boulangers*, — se dit-elle en sortant de la maison du quai Bourbon.

Et elle s'achemina vers la rue de Seine.

En arrivant en face de la boutique du marchand de vin restaurant dont nous connaissons l'enseigne, elle s'arrêta, frappée de stupeur.

Cette boutique était fermée.

Plusieurs commères, groupées sur le trottoir, causaient.

— Hein ! croyez-vous que ça en soye un de malheur ! — disait l'une d'elles. — Faut-il avoir la guigne ! ! — De si braves gens, la crème des honnêtes gens, quoi !... voir leur établissement — (un établissement qui marchait si bien ! !) — fermé par l'autorité, et cela pour une chose dont ils ne devraient pas être responsables, n'en étant point fautifs.

— C'est à cause de la porteuse de pain, parbleu, que les gens de la boulange ont défendue... — fit une autre commère.

### LXII

Ces quatre mots : *la porteuse de pain* glacèrent Lucie d'épouvante.

Cependant, maîtrisant de son mieux son émotion, faisant appel à tout son courage, elle s'approcha du groupe.

— Excusez-moi, madame, — fit-elle en s'adressant à la femme qui venait de parler. — J'ai bien compris vos paroles, n'est-ce pas ? — La boutique du *Rendez-vous des boulangers* est fermée par autorité de justice ?

— Oui, mam'selle.

— Et à cause d'une porteuse de pain ?

— Oui, mam'selle.

— Savez-vous le nom de cette porteuse de pain ?..

— On l'appelle dans le quartier *maman Lison*.

Lucie devint livide et sentit tout le sang de ses veines affluer à son cœur et l'étouffer.

— Mais, pourquoi ?... — Pourquoi !... — balbutia-t-elle d'une voix à peine distincte.

— Ah ! pourquoi ?... — Voilà... — On ne sait pas au juste... On dit beaucoup de choses... — On parle d'un crime...

— Un crime !... — répéta Lucie haletante.

— Oui.. Un homme a été arrêté, qui se disait garçon boulanger et qui ne l'était pas, et qui a voulu empoisonner maman Lison... Puis on a voulu l'arrêter elle-même, maman Lison, et alors les garçons boulangers qui lui donnaient un banquet ont cogné sur les agents, et maman Lison a pris la poudre d'escampette.... — Alors, sur le rapport des agents, la maison a été fermée, et les braves gens qui tenaient le *Rendez-vous des boulangers* ont été appelés ce matin chez le juge d'instruction... un endroit où il ne fait pas bon... même quand on n'a rien à se reprocher.

— Mon Dieu !... — mon Dieu ! ! — bégaya Lucie avec désespoir.

Et elle s'enfuit...

Elle marchait au hasard, chancelant, la tête vide, ne sachant que faire, ne sachant que croire, entendant toujours résonner à son oreille ces mots.

— *Un homme a été arrêté qui a voulu empoisonner maman Lison...*

La porteuse de pain avait donc couru un danger nouveau...

Ensuite, on avait voulu l'arrêter, elle aussi.

Pourquoi ?

Les garçons boulangers qui la fêtaient s'étaient jetés résolument entre elle et les agents.

Donc ils ne la croyaient point coupable.

Qu'est-ce que tout cela signifiait ? — Où chercher le mot de cette indéchiffrable énigme ?

Lucie pensa que peut-être elle trouverait des renseignements plus précis à la boulangerie Lebret.

Elle y courut.

La servante était seule dans la boutique.

— Pourriez-vous me dire si vous avez vu maman Lison ? — lui demanda Lucie.

Ce fut en levant les bras au ciel que la servante répliqua :

— Ah ! ne me parlez pas de ça, mam'selle... — On a voulu l'arrêter hier, au *Rendez-vous des boulangers* ..

— Mais, pourquoi ?

— Je ne sais pas, moi ! — On prétend qu'elle était recherchée par la police.

— Recherchée par la police ! ! — répéta Lucie affolée. — Maman Lison recherchée par la police !!...

— C'est le bruit qui court... Tout un chacun en parle dans le quartier...

— Mais qu'avait-elle fait ?...

— Quant à ça, j'en ignore, mais le Lyonnais qui l'a défendue a été emmené, ce matin, pour répondre au juge d'instruction, et le *Rendez-vous des boulangers*, où la chose a eu lieu, est fermé...

(*A suivre*) XAVIER DE MONTÉPIN.